

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, B. GARCIA-IBANEZ, D. DENTON, M. DEBIARD, C. SICOT, C. BURON

Absents : J. LAFON, G. COURATIN

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 6 JANVIER 2020

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la séance du 6 janvier 2020. Il est accepté à l'unanimité des présents. Le maire précise que le boulanger qui avait envisagé de s'installer au village a finalement renoncé à son projet pour s'installer ailleurs.

ADRESSAGE

Serge Constantin informe les élus que l'adressage a été réalisé avec les services du département. Toutes les voies ont été nommées et chaque maison possède désormais un numéro. Un courrier sera prochainement envoyé aux Capelains avec leur nouvelle adresse et les consignes pour les démarches administratives à faire. Une plaque avec le numéro de maison leur sera également donnée. Des permanences seront mises en place à la mairie pour aider le public à faire les démarches administratives par internet.

Délib. 202004

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	8	8	8	0	0

TRAVAUX ET ACHATS

La Poste : L'état des lieux a été réalisé.

Panneau d'information numérique : Le branchement électrique est toujours attendu. Le devis de 1 302,48 € a été accepté et seule manque l'autorisation de traversée de rue du conseil départemental.

Renforcement électrique : Le renforcement de ligne du lotissement et du Metge est terminé.

Salle polyvalente : Alliance BTP doit débiter les travaux de consolidation du local de rangement au mois de mars.

Éclairage public : L'installation d'un point lumineux supplémentaire à Saint-Avit et le changement de l'éclairage du monument sont repoussés.

Informatique : L'ordinateur servant à la cantinière est totalement obsolète. Par ailleurs, un devis de 453 € a été proposé pour une remise en état de l'ordinateur de l'accueil de la mairie. Les élus étudieront la possibilité de l'achat d'un nouvel ordinateur pour l'accueil et du « nettoyage » de l'existant pour l'installer à la cantine.

Camion : Un nouveau camion é été acheté pour un montant de 2 800 €.

SIGNALISATION

Marie Martial demande à installer des panneaux qu'elle réalisera en bois pour signaler sa boutique. Les élus acceptent sa demande à l'unanimité.

BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT

Laurine Balse informe les élus que l'association des parents d'élèves du RPI ont déposé un projet pour l'installation d'aires de jeux dans les 4 communes du RPI.

RÉCOLEMENT

Monsieur le Maire fait savoir que le CDG 47 met en œuvre un service dénommé « ARCHIVES 47 » consistant au traitement des archives publiques des collectivités et des établissements publics territoriaux par l'intervention d'un archiviste mis à disposition par le CDG.

En vue des élections municipales de mars 2020, la mission « Archives 47 » du CDG propose une journée d'aide à la rédaction des documents à établir pour le récolement des archives communales, document à transmettre aux Archives Départementales à la suite des élections. Cette prestation « aide au récolement des archives communales » se réalisera sur une journée en présentiel dans la collectivité en collaboration avec l'agent administratif. Le coût de cette intervention est fixé à 350 €. Les élus acceptent à l'unanimité.

Délib. 202005

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	8	8	8	0	0

CNAS

Monsieur le Maire explique la nécessité de nommer de nouveaux délégués au CNAS, suite aux différents départs à la retraite. Ils nomment Nadine LAFON en qualité de délégué des élus et Laurine BALSE en qualité de délégué des agents.

Délib. 202006

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	8	8	8	0	0

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une nouvelle demande d'achat de chemin public a été introduite en mairie par messieurs Vergne et Gilis. Une enquête publique sera réalisée en mars qui concernera également les deux demandes déjà en cours.

« VILLAGES ÉTOILÉS »

Nadine Lafon informe les élus de la possibilité de s'inscrire à un concours en vue de l'obtention du Label « Villages étoilés ». La principale contrainte est l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit. Les élus donnent un accord de principe pour la participation.

Suite à la clôture de la séance, Christian Saint-Béat remercie les élus et le personnel avec lesquels il a travaillé durant ses 31 ans de mandat de Maire de la commune. De même, Serge Constantin, maire-adjoint depuis 1995, remercie les élus et la population qui lui a démontré sa confiance pendant toutes ces années.